



**Communauté d'Agglomération
Europe Essonne**
30 avenue Carnot
91 300 MASSY

A l'attention de Mr le Président

Amiens, le 20 Juillet 2016

Objet : Rachat du groupe TUTOR par COVAGE

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs années, le groupe Tutor est à vos côtés pour vous accompagner dans la mise en œuvre de la politique novatrice d'aménagement numérique de votre territoire. Ensemble, nous avons innové et créé une approche pertinente des réseaux d'initiative publique.

Avec la montée en puissance du Plan National Très Haut Débit, de nouveaux enjeux apparaissent tant au niveau de la taille des projets, qu'au niveau de la performance de la commercialisation qui doit sécuriser nos investissements.

Depuis 10 ans, le groupe Tutor a eu un rôle de pionnier et a contribué, par son approche, à une meilleure maîtrise des coûts, des processus de construction et de déploiement des réseaux de communications à très haut débit.

Néanmoins, j'ai souhaité donner une nouvelle impulsion à l'entreprise que je préside.

C'est pourquoi nous avons décidé, avec l'opérateur d'infrastructure COVAGE, d'un rapprochement afin de créer un leader national indépendant, couvrant 1,3 million de foyers et d'entreprises, qui développera l'attractivité de la fibre optique auprès de plus de 200 fournisseurs d'accès internet de proximité ou nationaux.

TUTOR S.A



COVAGE a donc déposé une offre ferme de rachat du groupe TUTOR le 19 Juillet 2016.

Cette opération, soumise aux règles et à l'approbation des autorités, permettra l'émergence d'un nouveau leader dans l'exploitation et la commercialisation des réseaux d'initiative publique. Cet acteur sera demain à vos côtés pour assurer la réussite de votre projet.

Je reviendrai vers vous très prochainement afin de vous exposer les conséquences et les bénéfices de ce rapprochement pour le marché que vous nous avez confié.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma parfaite considération.

Joël PERON
Président Directeur Général